



FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de révision 19-Apr-2016

Numéro de révision 4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit ENVIRO CARE® FLOOR STRIPPER

Autres moyens d'identification

Code du produit 119040

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Solution de décapage.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

Rochester Midland Corporation
155 Paragon Drive
Rochester, New York 14624 USA

Importateur

Rochester Midland Limited
5353 John Lucas Drive
Suite 103
Burlington, ON L7L 6G5
Canada

Numéro d'appel d'urgence

téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053

OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500

CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

AVERTISSEMENT

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

**Aspect** clair Jaune**État physique** Liquide**Odeur** Indéfinissable**Conseils de prudence - Prévention**

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun renseignement disponible

Autres informations**Toxicité aiguë inconnue** 8.63 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMPOSITION DU PRODUIT	No. CAS	%	SECRET DE COMMERCE
Monoethanolamine	141-43-5	1 - 5	*
Benzyl alcohol	100-51-6	1 - 5	*
2-Amino-2-methylpropanol	124-68-5	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Conseils généraux**

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION: Déplacer à l'air frais.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Matières incompatibles Acides. Bases. Les matières oxydantes. Agents réducteurs. Nitrites. Fer. Zinc. aluminium. Cuivre.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

COMPOSITION DU PRODUIT	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Monoethanolamine 141-43-5	STEL: 6 ppm TWA: 3 ppm	(vacated) STEL: 6 ppm (vacated) STEL: 15 mg/m ³ (vacated) TWA: 3 ppm (vacated) TWA: 8 mg/m ³ TWA: 3 ppm TWA: 6 mg/m ³	30 ppm

Contrôles techniques appropriés

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Les lunettes de sécurité sont recommandés pour minimiser le contact des yeux.
- Protection de la peau et du corps** Des gants résistant aux produits chimiques sont recommandés pour minimiser le contact de la peau. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.
- PROTECTION RESPIRATOIRE** Si le brouillard de pulvérisation dans l'irritation des causes air, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	Indéfinissable
Aspect	clair Jaune	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	jaune clair ou Sans couleur		
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	10.75	(10.5 fois dilué selon les directives de l'étiquette)	
Point de fusion/Point de congélation	Aucun renseignement disponible		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible		
Point d'éclair	-	Aucun jusqu'à l'ébullition.	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible		
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
Densité	0.99 - 1.01		
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible		

Sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 8.63 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	18499 mg/kg
ETAmél (cutané)	19663 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	25 mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

5.795 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

COMPOSITION DU PRODUIT	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Monoethanolamine 141-43-5	15: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	300 - 1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 3684: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static 227: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 200: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 114 - 196: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static	65: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Benzyl alcohol 100-51-6	-	460: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 10: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	23: 48 h water flea mg/L EC50
2-Amino-2-methylpropanol 124-68-5	520: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	190: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	193: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

COMPOSITION DU PRODUIT	Coefficient de partage
Monoethanolamine 141-43-5	-1.91
Benzyl alcohol 100-51-6	1.1

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DEPT. DES TRANSPORTS

Nom officiel d'expédition Non réglementé par le DOT

TMD

Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS /	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Ne est pas conforme
ENCS	Ne est pas conforme
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Ne est pas conforme
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Ne est pas conforme

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger pour la santé aiguë	Oui
Danger pour la santé chroniques	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Risque de réaction dangereux	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

COMPOSITION DU PRODUIT	nouveau droit de maillot de savoir	droit de savoir	pennsylvania derecho a saber
Monoethanolamine 141-43-5	Listed	Listed	Listed
Benzyl alcohol 100-51-6		Listed	Listed
2-Amino-2-methylpropanol 124-68-5		Listed	Listed

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA**

Risques pour la santé 1

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Propriétés physiques et chimiques -

HMIS

Risques pour la santé 1

Inflammabilité 0

Dangers physiques 0

Protection individuelle B

Préparée par

EH & S DÉPARTEMENT

Date de révision

19-Apr-2016

Note de révision

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

*** FIN DE SDS ***